

Varsovie embarrassée par son invitation faite à Reynders

DIPLOMATIE La visite du ministre tombe mal dans le calendrier polonais

► Le ministre polonais des Affaires étrangères a invité Didier Reynders à faire une conférence devant

ses ambassadeurs.

► Mais on craint à Varsovie la leçon d'Etat de droit que le Belge risque d'y développer.

C'est une invitation que les autorités de Varsovie ont lancée à Didier Reynders *in tempore non suspecto*, mais qui fait aujourd'hui grincer les dents de certains diplomates polonais. Le ministre belge des Affaires étrangères a en effet été invité par son homologue polonais Jacek Czaputowicz à intervenir le 3 juillet prochain lors de l'équivalent de nos rencontres diplomatiques, c'est-à-dire cette semaine annuelle de séminaires et conférences pour laquelle tous les ambassadeurs reviennent au pays.

Une certaine nervosité commençait à se répandre ces derniers jours auprès des diplomates polonais. Car la conférence de Didier Reynders est prévue précisément le jour où la Cour suprême polonaise sera épurée de 40 % de ses juges, en exécution d'un des volets de la réforme du système judiciaire polonais voulue et menée par le parti au pouvoir Droit et Justice (PiS). Cette réforme vaut à la Pologne une procédure actuellement en cours au titre de l'article 7 du traité de Lisbonne, qui pourrait théoriquement déboucher sur des sanctions allant jusqu'à la suspension des droits de vote de la Pologne dans les réunions des 28 États membres de l'Union européenne.

C'est la première fois que cette procédure visant à enrayer la mise en danger de l'Etat de droit dans un pays de l'UE est engagée. Après des mois de dialogue infructueux entre la Commission européenne et Varsovie, la Pologne sera formellement « entendue » ce mardi lors d'un Conseil des ministres de l'UE à Luxembourg.

Or dans ce conflit qui s'est développé entre l'UE et le pouvoir polonais accusé de renverser l'Etat de droit, la Belgique est l'un des États membres les plus critiques face à cette dérive: notre pays est l'un des quatorze qui, il y a moins de 15 jours, a voté en faveur de l'organisation de l'audition de la Pologne à Luxembourg.

Les dirigeants du PiS ont développé la thèse selon laquelle leur pays fait l'objet d'une campagne injustifiée, principalement menée par Frans Timmermans, le numéro deux de la Commission, en charge des valeurs fondamentales, présenté comme un ennemi obsédé de la Pologne.

Dès lors, comme *Le Soir* l'a entendu du ministre lui-même, Didier Reynders ne cache pas qu'il n'a aucune intention de passer sous silence, lors de son intervention face à la crème de la diplomatie polonaise, sa perception de la problématique de l'Etat de droit en Pologne. Le contraire serait étonnant le jour même où la Cour suprême va voir un peu moins de la moitié de ses juges mis à la retraite d'office pour être remplacés par des magistrats soumis au pouvoir politique.

« *Qui à Varsovie a eu l'idée d'inviter le ministre belge à venir nous donner des leçons d'Etat de droit !* »

Dans les milieux diplomatiques polonais, certains se demandent « *qui à Varsovie a eu l'idée d'inviter le ministre belge à venir nous donner des leçons d'Etat de droit !* ».

Mais ce n'est pas tout: le calendrier jouera un autre tour aux dirigeants polonais: le 4 juillet, soit le lendemain de la conférence prévue de Didier Reynders, le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki sera à Strasbourg pour livrer un discours sur sa vision de l'avenir de l'Europe face au Parlement européen réuni en plénière. Comme l'ont fait avant lui Emmanuel Macron et déjà plusieurs autres chefs d'Etat ou de gouvernement, dont Charles Michel en mai dernier.

Il est d'ores et déjà assuré que le chef du gouvernement polonais se fera sévèrement ériger par une assemblée qui se veut la garante des valeurs démocratiques et ne manque jamais une occasion de critiquer à ce sujet la Pologne, mais aussi la Hongrie. (Même si celle-ci bénéficie d'un traitement de faveur, vu que le Fidesz au pouvoir dans ce pays appartient au PPE, la première famille politique européenne, tandis que le PiS appartient à la famille eurosceptique créée par les conservateurs britanniques.)

Comment les dirigeants polonais se sont-ils mis dans cette situation où ils seront publiquement critiqués, chez eux et à Strasbourg, au moment même où ils feront passer la juridiction suprême sous leur coupe? En réalité, à l'époque où ces deux événements ont été convenus, le nouveau gouvernement dirigé par M. Morawiecki avait radicalement changé de ton et de tactique dans le conflit qui l'oppo-

sait à la Commission européenne, choisissant d'offrir quelques retouches mineures aux réformes du système judiciaire déjà largement mises en œuvre. Jusqu'il y a peu, Varsovie avait même cru que la Commission allait proposer d'abandonner la procédure de l'article 7. En définitive, la demande de la Commission au Conseil de l'UE (les États) d'organiser une « audition » que les dirigeants polonais vivent comme une mise en accusation, a représenté un coup de bambou auquel le pouvoir en place à Varsovie ne s'attendait plus.

Pour en revenir à Didier Reynders, son homologue polonais Czaputowicz, diplomate de carrière bon teint et autrement plus policé que son prédécesseur, avait dès sa première rencontre avec le ministre belge manifesté son intérêt pour l'idée que ce dernier prône depuis maintenant deux ans: la mise en place d'un système tournant d'examen « entre pairs » de

l'Etat de droit dans les différents États membres. Un système qui existe notamment dans les enceintes onusiennes, mais aussi à l'intérieur de l'UE sur les politiques budgétaires (ce qu'on appelle le « semestre européen »)

et qui a l'avantage de ne placer aucun pays dans la position d'accusé.

Toujours est-il que le « bon feeling » qui s'était installé entre les deux ministres, et qui a sans doute présidé à l'invitation de

Reynders à Varsovie, risque d'être mis à mal par la mauvaise humeur qui se répand côté polonais à l'approche de la visite belge... ■

JURECK KUCZKIEWICZ
PHILIPPE REGNIER